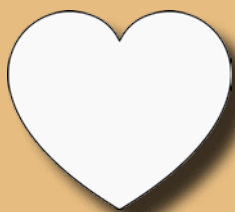


MÉNI'Bulletin



**Je SOUTIENS
mon COMMERCANT !**

ÉDITO du Maire

Le mercredi 21 octobre un hommage national a été rendu à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie dans un collège du département des Yvelines et victime quelques jours auparavant, d'un acte terroriste.

Le conseil municipal de La Ménitré s'est associé à cet hommage pour défendre les valeurs de la République et exprimer un message d'unité. C'est également la liberté d'expression qui était visée. Chacun de nous peut et doit agir pour lutter contre les comportements destinés à nuire notre socle commun : La République !



Depuis plusieurs mois nous vivons maintenant avec une crise sanitaire sans précédent, face à laquelle nous devons redoubler de prudence et lutter contre la COVID-19 pour préserver notre santé. Une nouvelle période de confinement s'ouvre face à des indicateurs sanitaires inquiétants et un risque de saturation de nos services hospitaliers. Cette situation nous chamboule tous mais ce sont les comportements responsables qui permettront de lutter contre la propagation du virus. J'appelle chacun et chacune à la plus grande responsabilité. Les mesures sanitaires, comme le port du masque, amènent à changer nos habitudes, notre quotidien et la vie de tous les jours. Il nous faut faire preuve de patience, de courage et de solidarité. Les élus et les services de la commune sont à vos côtés pour vous aider ou vous accompagner dans cette période difficile.

Notre vie associative est quasiment à l'arrêt comme jamais à La Ménitré. En cette fin d'année, la commune, le comité des fêtes et le centre communal d'action sociale s'associeront pour distribuer un colis de Noël à chaque aîné.

Dans ce contexte, le premier conseil éco-citoyen a été installé et les premières réflexions s'amorcent : la transition écologique et énergétique, les solidarités, les liens intergénérationnels, des actions de citoyenneté, le renforcement des circuits de proximité ou encore les mobilités pour favoriser les déplacements au sein de la commune.

Aussi, une tranche de travaux d'enfouissement des réseaux aériens se termine rue du Roi René. Afin de moderniser et d'embellir la traversée du centre bourg, le programme se poursuivra en ce début de mandat.

Enfin, au chapitre des nouveautés et des bonnes nouvelles en cette période difficile, la commune accompagne de nouveaux projets. Ainsi nous accueillons Benjamin Fouassier, ostéopathe, qui intègre l'espace de santé André Pelé. Je souhaite également toute la réussite et soutien à Hélène Landais, pour l'ouverture d'un nouveau commerce en bord de Loire, « Trésors de Loire », ainsi que Sébastien Aubry pour la reprise du café-restaurant du commerce. J'en profite, au nom du conseil municipal, pour souhaiter une agréable retraite bien méritée à Patricia et Michel Guillon et leurs 25 ans à faire vivre le centre de la commune au service des habitants.

Restez prudents, à vos masques Ménitréens !

Le Maire
Tony Guéry

**NOUVEAU !
Rencontrez vos ÉLUS :**

Le samedi entre 10h et 12h

- Permanences libres en mairie, sans rendez-vous.

Présence du Maire et/ou d'un(e) adjoint(e).

Suivez les actualités et infos :

Facebook communal (CommunedelaMenitre)

Site internet : www.lamenitre.fr



Sommaire Méni'Bulletin N° 162

3 - 9 : **vie municipale**

15 - 18 : **vie associative**

12 - 14 : **enfance jeunesse**

10,11, 19 : **brèves**

Mairie de la Ménitré 02 41 45 63 63 BP20 49250 La Ménitré - accueil@lamenitre.fr

Journal municipal de La Ménitré Directeur de la publication : Tony Guéry

Rédaction : comité communication Crédits photos : mairie, associations, Jean-Marie Radotin

Mise en page : Peggy Cadeau, service communication Imprimerie : Setig Abelia Beaucouzé Tirage : 1 100 exemplaires Dépôt légal à parution

Conseil municipal du 16 septembre 2020

ADMINISTRATION

COMITÉS CONSULTATIFS ET CONSEIL ÉCO-CITOYEN : INSTALLATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES NON ÉLUS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour)

Décide de compléter la composition des comités consultatifs et de nommer membres les personnes suivantes :



COMMISSION CADRE DE VIE ET PROXIMITÉ Vice-Président : Michel LEBRETON		
Comité consultatif Voirie	Comité consultatif Environnement/espaces verts	Comité consultatif Agriculture
ÉLUS	ÉLUS	ÉLUS
Responsable : Yohann RENAUDIER	Responsable : Laurent MERAUT	Responsable : Ludovic LAMBERT
Ludovic LAMBERT Yves JEULAND	Guillaume BROSSARD Isabelle NICOLAS	Yves JEULAND Isabelle PLANTE
Extra-municipaux	Extra-municipaux	Extra-municipaux
HATAT Guy LOCHARD Yvon NICOLAS Pascal PAUVERT Christine	BRIAND Cédric WOLF Eric ZEMOURI Estelle	DESCHAMPS Philippe DUTERTRE Jean-François FRISON Edith MARTINEAU Thierry

Comité consultatif Sécurité
Maire + vice-présidents concernés
ÉLUS
Responsable : Clarisse NOURRY
Guillaume BROSSARD Yohann RENAUDIER Michel LEBRETON
Extra-municipaux
CRUBLEAU Michel DUPUIS Patrick GUILLOT Yannick VIET Jocelyne

COMMISSION (composition fixée par Chambre d'Agriculture) Harmonisation des cultures de maïs et semences potagères
Maire : président
ÉLUS
Ludovic LAMBERT Yves JEULAND Isabelle PLANTE
4 AGRICULTEURS
DUTERTRE Jean-François GUION Frédéric PATRY Dominique SIMON Didier

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE Vice-Présidente : Pascale YVIN		
Comité consultatif Affaires scolaires et périscolaires et extrascolaires	Comité consultatif Restauration scolaire	Comité consultatif Animation jeunesse
ÉLUS	ÉLUS	ÉLUS
Responsable : Christine LESELLE	Responsable : Anne GRIMAULT	Responsable : Isabelle LAME
Cristina PEDRERO Anne GRIMAULT	Isabelle PLANTE	Christine LESELLE
Extra-municipaux	Extra-municipaux	Extra-municipaux
FERRERO Olivier LABA Catherine TOMBINI JOUANNEAU Vanessa VINCENT Caroline	COICAULT Danielle DESCATOIRE Sylvaine TOMBINI JOUANNEAU Vanessa	DOUSSET Aude FERRERO Olivier VINCENT Caroline

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMENAGEMENTS Vice-Président : Yves JEULAND	
Comité consultatif Urbanisme	Comité consultatif Commerce et artisanat
ÉLUS	ÉLUS
Responsable : Guillaume BROSSARD	Responsable : Cristina PEDRERO
Jackie PASSET Michel LEBRETON	Laurent MERAUT Roger DELSOL Anne GRIMAULT
Extra-municipaux	Extra-municipaux
PASZEK Isabelle RIVIERE Philippe VERNIOLE Isabelle ZEIMERT Erik	JOREAU Yannick MASSON Amélie MAUGIN Nadia MEDICI Tony VERNIOLE Isabelle ORGÉREAU Pascal

COMMISSION CULTURE COMMUNICATION ANIMATION VIE ASSOCIATIVE Vice-Président : Benjamin LABA		
Comité consultatif Culture	Comité consultatif Communication	Comité consultatif Vie associative Sports
ÉLUS	ÉLUS	ÉLUS
Responsable : Isabelle LAME	Responsable : Benjamin LABA	Responsable : Isabelle NICOLAS
Guillaume BROSSARD Roger DELSOL	Cristina PEDRERO Christine LESELLE Laurent MERAUT	Isabelle LAME Roger DELSOL
Extra-municipaux	Extra-municipaux	Extra-municipaux
AUTHIER Jean-Philippe BALLIF Cathia GUILLOT Yannick HAMDANI Catherine	BRETAGNON Annie GAULUPEAU Etienne GENETE Benoît NEAU Jean-Luc	BOUSSEAU Sébastien FERRERO Olivier LATOUCHE Xavier LASSEUX Daniel

CONSEIL ÉCO-CITOYEN
Maire : président
ÉLUS
Vice-présidente Isabelle NICOLAS
Laurent MERAUT Guillaume BROSSARD Isabelle LAME Christine LESELLE Yves JEULAND
Extra-municipaux
CARREAU Samira DELAUNAY Manon* HEURTEBISE Catherine LEHAIN Elise* MAINGUY Claude MICHAUD Brigitte NEAU Jean-Luc PANTAIS Isabelle PATRY Dominique RENAUDIER Flavie* SIMON Didier WOLF Eric

*moins de 18 ans

COMMISSION COMMUNALE D'HARMONISATION DES CULTURES DE MAIS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Décide de nommer les membres de la commission communale d'harmonisation des cultures de maïs

- Représentants du syndicat agricole local : Dominique PATRY, Frédéric GUION, Jean-François DUTERTRE
- Représentant des producteurs de maïs semence : Didier SIMON

FEDERATION FRANÇAISE DES STATIONS VERTES : ADHESION ET DESIGNATION D'UN DELEGUE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Confirme le souhait de la collectivité de maintenir son adhésion à la Fédération française des stations vertes

Désigne M. Roger DELSOL pour être délégué représentant la commune au sein de la fédération française des stations vertes et référent principal pour la gestion et l'animation du label sur la commune ;

ENQUETE PUBLIQUE : AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PLURIANNUELLE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Considérant les enjeux économiques pour la commune de La Ménitré, comprenant de nombreuses exploitations agricoles irrigantes et des entreprises de productions végétales, synonymes d'emplois permanents et saisonniers essentiels au bassin de vie du territoire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Emet un avis favorable à la demande d'AUP présentée par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

FINANCES

CAUE : MISSION POUR L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE REAFFECTATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DEDIES AU SCOLAIRE ET A L'ENFANCE/JEUNESSE

M. le Maire propose de signer avec le CAUE, une convention pour l'élaboration d'un schéma directeur de réaffectation des équipements publics dédiés au scolaire et à l'enfance jeunesse.

L'étude portera sur :

- La restructuration de l'école Maurice Genevoix
- Pour l'accueil périscolaire : un arbitrage pour un regroupement éventuel sur un seul site
- Pour l'Espace jeunesse : un rapprochement dans le centre bourg en lien avec la réaffectation des locaux scolaires et périscolaires.

Elle se déroulera en 3 phases :

-Etat des lieux : urbain, architectural et paysager, cartographie des lieux, usages et pratiques existants sur chaque site, évolutions prévisibles en fonction des effectifs...)

-Diagnostic:enjeux,diagnosticarchitectural sommaire des bâtiments,identification des diagnostics complémentaires à réaliser, fonctionnement urbain, paysager, recueil des besoins des utilisateurs et gestionnaires, présentation et/ou visite de références

-Schéma directeur et présentation de différents scénarios : orientations programmatiques, approches financières sommaires

Le délai de réalisation est d'un an à compter de novembre 2020.

Le coût total de la mission est de 13 400 € ; la contribution de la commune (75%) est de 10 000 €, dont 50% sera versé en 2020 à l'engagement de la mission (2020) et 50% à la remise du schéma directeur (2021).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Accepte la proposition de convention avec le CAUE pour un coût restant à charge de la commune de 10 000 €

BUDGET 2020 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Considérant que les crédits inscrits au chapitre 67 du budget général 2020 sont insuffisants,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Approuve la modification budgétaire n°1 du budget principal communal – exercice 2020 présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement

Article	Sens	Objet	Prévu	DM
022	Dépenses	Dépenses imprévues	54 191,33 €	-16 050,00 €
6718	Dépenses	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,00 €	1 000,00 €
673	Dépenses	Titres annulés sur exercice antérieur	500,00 €	15 050,00 €
		Solde		0,00 €

ADMISSION DE CREANCES EN NON-VALEUR ET CREANCES ETEINTES

Vu l'état des admissions en créances éteintes n°4294630515, arrêté à la date du 03/03/2020 par le comptable public pour la somme totale de 512,44 € - Vu l'état des admissions en non-valeur n°4041450515, arrêté à la date du 03/03/2020 par le comptable public pour la somme totale de 886,37 €,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Accepte l'admission en créances éteintes, sur le budget communal de l'exercice 2020 – article 6542, des sommes figurant sur l'état communiqué par le comptable public, pour un montant de 512,44 € ;

Accepte l'admission en non-valeur, sur le budget communal de l'exercice 2020 – article 6541, des sommes figurant sur l'état communiqué par le comptable public, pour un montant de 886,37 €



Conseil municipal du 14 octobre 2020

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE ETAPE

Présentation de l'association intermédiaire d'insertion ETAPE par Mme Martine TELLIER, présidente et M. David LEGRAND, directeur.

Mission : accompagnement socio-professionnel (assistance humaine, formation) et placement auprès des particuliers, collectivités territoriales et entreprises

Public : demandeurs d'emplois faisant face à des freins à l'emploi – 47 personnes employées par Etape en octobre 2020 – en moyenne 90 à 100 personnes sur une année – 2019 : 22 000 heures de travail soit 90 ETP – taux de réinsertion d'environ 30% à l'issue de la prise en charge par Etape – le frein à la mobilité est un obstacle à la réinsertion (+ de 50% des salariés n'ont pas de véhicule). Effectif d'encadrement de l'association : 3 personnes – pas le temps nécessaire pour mettre en place un tutorat de manière généralisée à l'exception des publics particulièrement fragiles

Durée maximum de prise en charge des personnes : 2 ans, cette durée pouvant exceptionnellement être prolongée en fonction du profil de certaines personnes – à l'issue de la prise en charge par l'association, retour à Pole Emploi
Utilisateurs du service :

- 55% de l'activité avec les collectivités territoriales (communes de l'Entente Vallée et Loire-Authion) avec des fluctuations variables (ex : baisse importante du volume d'heures pour La Ménitré entre 2019 et 2020)
- Moins de 10% de placements auprès des entreprises privées ; les fiches de postes des entreprises peuvent parfois se présenter comme un obstacle pour les personnes en insertion, certaines d'entre elles émettent des exigences assez fortes en termes de compétences en décalage avec le public accompagné par Etape

Coordonnées ETAPE :

2 rue de Lorraine – Beaufort-en-Vallée – 02 41 57 26 57 – etape49@orange.fr – www.etape49.fr

PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL ET DE FRANCE SERVICES

Présentation du Centre social et de France Services par M. Richard MARQUIS, directeur du centre social.

France services : volonté politique des communes de l'Entente Vallée d'organiser des permanences délocalisées dans chaque commune. Pour La Ménitré : permanence en Mairie, salle Marc Leclerc.

ADMINISTRATION GENERALE

RETROCESSION A LA COMMUNE DE L'IMMEUBLE 12 PLACE DU COLONEL LEON FAYE

En 1985, la commune de La Ménitré a cédé à la SA HLM Val de Loire (désormais PODELIHA) l'immeuble de l'ancien presbytère au prix de 80 000 F (12 196 €) pour y créer des logements locatifs sociaux.

Elle a également exigé que l'immeuble soit rétrocédé gratuitement à la commune à l'issue du remboursement du prêt locatif aidé (PLA). Interrogé par le bailleur social sur les intentions la collectivité, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 28/11/2018, d'opter pour la restitution du bien à la commune au 01/01/2024.

DELIBERATION

Considérant que l'extension urbaine de La Ménitré est désormais fortement contrainte par le PPRNPI et que la commune a intérêt en conséquence de maintenir ce parc de logements locatifs sociaux sur son territoire ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) :

Confirme sa décision de voir le bien susvisé restitué gratuitement à la commune de La Ménitré à la date du 1er janvier 2021 et émet un avis favorable à la rétrocession par l'OPH Podeliha ;

Prend acte que la commune aura l'obligation de louer pendant une durée minimale de 15 ans, ces logements sociaux à des personnes défavorisées au sens de l'article L.301-1 du code de la construction et de l'habitation ;

Prend acte que l'assemblée sera ultérieurement consultée pour décider du mode de gestion de ces logements

sociaux (régie directe ou mandat de gestion à un bailleur social).

FINANCES

SIEML - FONDS DE CONCOURS POUR LES OPERATIONS DE DEPANNAGE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Yves JEULAND indique que les dysfonctionnements persistants de l'éclairage public, signalés à maintes reprises au SIEML, ont été résolus ce jour par le syndicat. Il ajoute que compte tenu du coût d'intervention du SIEML, les dépannages ne sont pas commandés au coup par coup pour une simple ampoule défectueuse mais qu'ils sont regroupés sur une seule intervention et rappelle également que la commune paye au SIEML une maintenance préventive annuelle en section de fonctionnement.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour), décide :

ARTICLE 1

La collectivité de La Ménitré par délibération du Conseil Municipal en date du 14/10/2020, décide de verser un fonds de concours de 75 % au

n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du FDC demandé	Montant FDC demandé	Date dépannage
EP201-19-218	Ménitré (la)	284,21 €	75%	213,16 €	21/11/2019
EP201-20-219	Ménitré (la)	191,39 €	75%	143,54 €	15/01/2020

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

- Montant de la dépense : 475,60 € TTC - Taux du fonds de concours : 75%

- Montant du fonds de concours à verser au SIEML : 356,70 € TTC

Le versement sera effectué en une seule fois, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipal.

EFFACEMENT DE RESEAUX RUE DU ROI RENE

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour), décide :

La commune de La Ménitré par délibération du Conseil Municipal en date du 14/10/2020, accepte de verser un fonds de concours pour (201.19.02)

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux net de taxe	Taux FDC	Montant du fonds de concours à verser
201.19.02.01	Effacement réseau DP	Effacement DP	Effacement des réseaux Rue du Roi René	61 039,12 €	20,00 %	12 207,82 €
201.19.02.02	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Effacement des réseaux Rue du Roi René	13 656,18 €	20,00 %	2 731,24 €
201.19.02.04	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Contrôle Eclairage	102,13 €	20,00 %	20,43 €
Totaux				74 797,43 €		14 959,49 €

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux HT	Taux Part.	Montant de la participation à verser
201.19.02.03	Génie civil Télécom	61 Effacement de réseau Télécom	Effacement des réseaux Rue du Roi René	18 069,73 €	100,00 %	18 069,73 €
Total HT des participations						18 069,73 €
TVA 20%						3 613,95 €
Total TTC des participations						21 683,68 €

Mercredi 21 octobre dernier, la commune de La Ménitré a mis ses drapeaux en berne et affiché sur la porte de la mairie **#jesuisenseignant** en hommage à **Samuel Paty**, enseignant en histoire et géographie, tué vendredi 16 octobre par un terroriste.

Le conseil municipal s'est associé à l'hommage national pour défendre les valeurs de la République.



**JE SUIS
ENSEIGNANT**

#jedéfendslaliberté'expression

Enfouissement des réseaux, modernisation du centre bourg !

La commune avait mis à son budget 2020 une somme de 128 000 euros pour réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux.

Qu'est-ce qui est enfoui ?

Les réseaux basse tension, l'éclairage public, France télécom et Orange, ceci dans un but de modernisation de notre centre bourg et afin d'assurer le renforcement du réseau électrique.

Quelles rues sont concernées par ces travaux en 2020 ?

Une partie de la rue de la Vallée, la rue Juliot curie, la rue Pasteur, une partie de la rue Roi René et une partie de la rue du pignon blanc. La maîtrise d'œuvre est assurée par le SIEMML, ce dernier finance une partie du coût du renforcement du réseau électrique et les travaux ont été confiés à l'entreprise Bouygues TP.



Travaux rue du Roi René

PLU, Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a décidé début 2019 d'engager la **procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme**, notamment en vue de le mettre en conformité avec le nouveau règlement du **Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Inondation** (PPRNPI). A cet effet, la mission d'élaboration du dossier de révision du PLU a été confiée au **cabinet d'études AUDDICE URBANISME**, agence de Saumur.

Le diagnostic territorial, première¹ phase de la procédure démarrée en juin 2019, est terminé. Son objectif est de faire émerger les potentialités, les tendances et besoins du territoire et d'identifier ses enjeux. Il a fait l'objet d'une réunion publique le 3 octobre 2020.

Après une phase de suspension de la procédure de révision, due à la fois au renouvellement général du Conseil Municipal et à la pandémie de la COVID-19, le planning prévisionnel de reprise de la procédure est le suivant :

- **Septembre 2020** : lancement de la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lequel définit « les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et de l'environnement » - article R.123-3 du code de l'urbanisme

- **Février 2021** : réunion publique de présentation du PADD. Parallèlement à la révision du PLU de La Ménitré, la Communauté de communes Baugeois Vallée est en cours d'élaboration de son SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

Cet outil de planification stratégique intercommunale, à l'échelle du bassin de vie Baugeois-Vallée, s'imposera à l'ensemble des PLU des collectivités membres de la communauté de communes.

En conséquence, la poursuite de la procédure de révision du PLU sera ensuite susceptible d'être adaptée en fonction du calendrier d'élaboration du SCoT, lequel devrait être approuvé en 2022.

D'ores-et-déjà, vous pouvez venir en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public, consulter le dossier de « porter à la connaissance » communiqué par les services de l'Etat, lequel contient notamment toutes les informations nécessaires à l'élaboration du PLU et le cadre législatif et réglementaire à respecter.

Un registre de concertation est également à la disposition du public, en mairie, depuis le lancement de la procédure de révision du PLU. Chacun peut y noter ses réflexions ou demandes, ou les transmettre en mairie par écrit exclusivement (courrier ou mail), afin qu'elles y soient annexées. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération du Conseil Municipal portant arrêt du projet, c'est à dire jusqu'à la phase finale de la révision générale du PLU, juste avant que le document ne soit envoyé aux Personnes Publiques Associées.

Plus d'informations sur le site internet dédié au PLU :

<http://participation.institut-auddice.com/PLU-La-Menitre>



Conseil éco-citoyen, 1^{ère} séance de travail le 10 octobre dernier !

- Le conseil éco-citoyen est installé sur le principe symbolique du **même nombre de sièges que le conseil municipal** de la commune avec la volonté d'avoir une représentation la plus large, 7 élus et 12 citoyens composent ce conseil. L'ouverture était aussi d'associer les jeunes de la commune. Trois lycéens se sont portés volontaires pour intégrer cette instance de réflexion qui n'existait pas.

Inspirée de ce qui existe en milieu scolaire avec les éco-délégués, **elle vise à permettre aux citoyens, aux côtés des élus, de s'emparer de la question du développement durable et de la lutte contre le changement climatique avec des mesures très concrètes au niveau local.**

- Le conseil éco-citoyen est un **outil de réflexion autour de la transition écologique de manière transversale en élargissant aux problématiques sociales et économiques** (exemple : favoriser l'emploi local ou les circuits de proximité est aussi être cohérent en matière de développement durable).

- Enfin, il s'agit de s'emparer des questions environnementales à l'échelle communale et de favoriser les liens avec les habitants (renforcer la citoyenneté) ; C'est pourquoi les "éco-citoyens" seront force de propositions et mobilisés en étant acteurs de sujets importants pour la commune (exemple : sur la question des mobilités et déplacements doux).



LES MEMBRES DU CONSEIL :

Élus :

Tony GUÉRY (président),
Isabelle NICOLAS (Vice-présidente)
Laurent MERAUT
Guillaume BROSSARD
Isabelle LAME
Christine LESELLE
Yves JEULAND

Non élus :

Samira CARREAU
Manon DELAUNAY
Catherine HEURTEBISE
Elise LEHAIN
Claude MAINGUY
Brigitte MICHAUD
Jean-Luc NEAU
Isabelle PANTAIS
Dominique PATRY
Flavie RENAUDIER
Didier SIMON
WOLF Eric

Agri'nature, information des pêcheurs sur la commune

L'accès au cours d'eau pour la pêche à pied sur la commune est réglementé.

L'Authion est une rivière domaniale des Ponts-de-cé à vivy et un droit de marchepied de 3.25m est autorisé en ayant sa carte de pêche (article L2131-2 du code général de la propriété des personnes publiques). Nota : si un privé clôture, le pêcheur ne peut accéder et ceci pourrait entraîner une effraction !

Les canaux sont donc privés et l'accord du propriétaire est obligatoire, mais un droit de fait et/ou tolérance existe pour la pêche. Les berges appartenant à la commune sont accessibles.

Les bandes enherbées le long des cours d'eaux (présence d'eau au moins 3 mois l'année) sont des dispositifs obligatoires de 5m pour la prévention des produits phytosanitaires et matières fertilisantes au vu de la qualité de l'eau.

L'accès aux véhicules pour la pêche est punissable et le dépôt de déchets sauvages aussi (amende 2^{ème} classe/35€).



Journées Défense et Citoyenneté, reprise depuis le 31 août

Il faut vous faire recenser auprès de votre mairie et ceci dès que vous avez 16 ans.



Une fois être venu en mairie, vous recevrez ensuite par courrier votre convocation indiquant la date et le lieu de la JDC.

Ce courrier vous parviendra environ 45 jours avant la date de la Journée.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25^{ème} anniversaire du candidat.

Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- Pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement,
- Pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire "en instance de convocation".

Si vous vous êtes fait recensés au cours du trimestre précédent, n'hésitez pas à vous connecter à votre espace [majdc.fr](https://www.majdc.fr) pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion et obtenir différentes informations sur votre situation (mise à jour de données personnelles, délivrances d'attestations, possibilité de changement de date de convocation à la JDC...).

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

MARCHÉ DE LA MÉNITRÉ, le samedi de 8h30 à 12h30 sur la place du colonel Léon Faye à La Méniltré

C'est l'occasion de sortir (en respectant les gestes barrières), de discuter et surtout de consommer local !

Au menu **en fonction des samedis** :

des fruits et légumes, du fromage, des confitures, du miel, du saucisson, du poulet frites, des serviettes et des masques en tissus et autres accessoires...

Venez retrouvez des producteurs et artisans passionnés.



**Port du masque
obligatoire.**



BIENVENUE !**BIENVENUE à Benjamin FOUASSIER, ostéopathe**

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un **cabinet d'ostéopathie** au sein de l'espace de santé André Pelé, à côté des salles de consultations médicales où exerce le Dr Stopin.

Originaire de la région angevine (Les Ponts de Cé) et diplômé de l'Institut des Hautes Études Ostéopathiques de Nantes après 5 années d'études, Benjamin Fouassier vous accueille en consultation depuis début novembre.



07 49 05 97 90 ou bfouassier.osteo@gmail.com

Cabinet : 2 bis Place Colonel Léon Faye - La Ménitricé

BIENVENUE à Hélène Landais et ses "Trésors de Loire"

Installée depuis le 15 septembre au rond point du port St Maur, anciennement le Relais Bellevue, Hélène vous a accueilli avec plaisir dans sa boutique déco !



Boutique concept store à l'atmosphère magique du passé, du rêve et d'une folie douce. Esprit déco rétro, créations et expo d'artistes ligériens.

Plus d'infos sur la *Page facebook* : [Trésors de Loire](#)

Trésors de Loire, site à la crise sanitaire c'est aussi... un site avec la mise en place de son click & collecte <https://www.tresors-de-loire.fr>

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 19h
helenelandais@tresorsdeloire.fr ou 06 79 82 54 50



GESTION DES DECHETS, pour des collectes plus simples en 2021.



Nouveaux jours de collecte à partir de janvier en 2021

Pour harmoniser les collectes sur le territoire et optimiser les circuits, donc les coûts, les tournées de collecte vont être modifiées. Au 1^{er} janvier 2021 de nouveaux secteurs plus simples et de nouveaux jours de collectes seront mis en place.



A LA MÉNITRÉ - Tous les 15 jours dès le 1^{er} janvier 2021
Lundis pairs (pour les déchets non recyclables - Bac gris)
Les mardis pairs (pour le bac jaune)

Le calendrier de collecte est disponible sur internet www.baugeoisvallee.fr / page Gestion des déchets.

Il peut vous être adressé sur demande au 02 41 79 77 00 ou par mail à : dechets@baugeoisvallee.fr

Il sera également disponible en mairie.

Les bons gestes à garder : sortir son bac la veille au soir, trier tous les emballages au bac jaune.

Les déchèteries restent pour le moment ouvertes en qualité de service public, aux horaires habituels.

Pour assurer une gestion des déchets de qualité et de même niveau pour tous les usagers du territoire, la communauté de communes Baugeois-Vallée s'est engagée dans l'harmonisation progressive de son service.

Première étape : l'harmonisation des collectes.

L'harmonisation des collectes sera effective dès 2021 grâce à un important travail de rationalisation des tournées.



Opération « Deux bacs pour tous, tous pour le tri ! »

11 000 foyers supplémentaires à Noyant-Villages et Baugé-en-Anjou seront dotés des bacs rouges et jaunes que les usagers de la Ménitré ont déjà en leur possession. Tous les emballages recyclables et papiers seront ainsi triés et déposés dans le bac jaune.

Tu as des idées pleines la tête ?

Deviens jeune conseiller municipal!

POUR ÊTRE
Candidat-te

Le mot du maire...

Le conseil municipal a validé en juillet dernier la mise en place d'un nouveau CMJ (conseil municipal des jeunes). Il s'agit aux jeunes du CM2 au collège d'avoir une instance pour être écoutés, avoir la parole pour participer à la vie de la commune. Il s'agira aussi d'élaborer des projets citoyens qui rassemblent en lien avec le conseil municipal, l'espace jeunesse, les écoles et les associations. Une attention particulière sera faite aux projets innovants et d'ouverture (citoyenneté, écologie, ouverture internationale...). Installé pour deux ans le CMJ est suivi par deux élues en charge des politiques jeunesse : Isabelle Lamé et Christine Leselle. Dans son fonctionnement, Arnaud Calcagni, animateur jeunesse, encadrera le nouveau CMJ. Je compte sur l'énergie et l'enthousiasme des jeunes pour faire vivre le CMJ.

Jeunes de La Ménitré, mobilisez-vous!

Tu as entre 10 et 14 ans ?

Viens participer à la vie de ta commune en rejoignant le Conseil municipal des jeunes !

Ce conseil te permettra d'être entendu-es, de formuler des propositions et d'être à l'initiative de projets concrets.

Remplis le formulaire de candidature disponible à la mairie ou sur le site de la Ménitré et renvoie le à la mairie ou à l'adresse cmj@lamenitre.fr avant le

7 décembre 2020

Pour les collégiens, tu peux te faire aider par Arnaud de l'espace jeunes, n'hésite pas à le contacter.



Plus d'informations sur le formulaire de candidature
Contact: cmj@lamenitre.fr

Cette année particulière a engendré un enseignement à distance et nous remercions les équipes enseignantes pour leurs adaptations, réactivités et l'investissement dans leur travail pour les enfants et leurs familles.

La rentrée scolaire 2020/2021 s'est bien déroulée dans les trois écoles de la commune.

L'effectif des enfants scolarisés dans la commune est de 245 élèves en élémentaire et maternelle.

Nous félicitons les enfants, leurs enseignants(tes) et les agents des Espaces verts pour la création du jardin potager à l'école Pierre Perret.

Le restaurant scolaire a enregistré, en moyenne, 193 enfants pour le déjeuner. Afin de respecter le protocole sanitaire, la salle annexe est réquisitionnée pour permettre les aménagements nécessaires du restaurant scolaire. Nous poursuivons nos efforts pour amener de la diversité dans les menus, ainsi que de la qualité dans les assiettes grâce à Brigitte, la cuisinière.

La commune se fournit chez le boulanger et le boucher de la commune et utilise presque 20% de produits bio.

L'accueil périscolaire du matin et du soir, ainsi que l'ALSH ont également repris leurs fonctions aux horaires habituels (les parents peuvent les consulter avec leurs identifiants sur le portail famille).

L'été dernier, en raison du protocole sanitaire, le centre de loisirs avait été déplacé sur le site de l'école Pierre Perret (dortoir et salle de motricité), le pôle Enfance, les salles de sport et annexe ainsi que les espaces cours et jeux.

L'espace jeunesse a connu une bonne fréquentation, 12 jeunes en moyenne chaque jour. Il est actuellement fermé en raison du contexte sanitaire.

Des activités de qualité ont été proposées dans ces structures : peinture, danse, céramique, sport, théâtre...

Un grand merci aux responsables, aux animateurs, intervenants et agents d'entretien qui ont oeuvré pour que les enfants et les jeunes passent de bons moments.

École Maurice Genevoix, rentrée COVIDée à l'école Maurice Genevoix



Mardi 1^{er} septembre, 115 élèves ont repris le chemin de l'école élémentaire publique Maurice Genevoix.

Une rentrée très attendue mais placée sous le signe des mesures sanitaires liées au COVID.

Une rentrée frustrante pour beaucoup de parents puisque seules les familles des nouveaux CP étaient autorisées à entrer dans les locaux. Les journées des élèves sont ainsi rythmées par de multiples lavages de mains et une organisation des espaces et des déplacements qui visent à limiter les contacts entre enfants de classes différentes.

Heureusement, le bonheur de retrouver les copains, les copines, la maîtresse (masquée) et les récré redonnait à l'école l'ambiance qui avait disparu depuis mars et le 1^{er} confinement.

Des projets au conditionnel

Cette année, l'équipe enseignante doit imaginer des projets fédérateurs qui ne seraient pas annulés pour des raisons sanitaires. Les 5 classes suivent les marins du Vendée Globe qui a débuté en novembre. Quant aux projets qui aboutissent sur des visites ou des spectacles tels les musées d'Angers et les voyages en train, les ateliers avec des compagnies de théâtre ou de marionnettistes, ils sont en préparation, mais... toujours en attente de réalisation.

École Pierre Perret, la rentrée pour les petits écoliers !

Elle était tellement attendue par les enfants cette rentrée !! C'est avec beaucoup de joie et d'impatience que les anciens élèves avaient repris le chemin de l'École Maternelle !! La rentrée avait été très joyeuse et placée sous le signe des retrouvailles.

Quant aux petits nouveaux, ils ont enfin découvert leur classe, rencontrer leur maîtresse José Gautrey aidée par une nouvelle Atsem, Allison Heïssat. Malgré le protocole sanitaire, l'équipe avait imaginé une organisation qui permettait de conserver les temps d'accueil et d'ouverture aux familles si indispensables aux premières journées de Petite Section. Le partage de la cour, côté Pôle enfance par les plus jeunes permet également de garder un lien proche avec la Crèche Gabar'onde où les tout petits peuvent déjà voir à quoi cela ressemble d'aller à l'école !

Bien évidemment, dès la rentrée, la nouvelle équipe se réjouissait à l'idée de pouvoir poursuivre les projets notamment celui du jardin potager et de lui donner encore plus d'ampleur. Les services des Espaces verts avaient réalisé des travaux importants pendant l'été pour rendre le potager encore plus opérationnel et joli ! (bordures en bois, allées avec copeaux de bois...). Courant novembre les travaux du sol ont commencé avec l'intervention du Parc Naturel Régional, : mise en place du terrarium, enrichissement du sol et mise en place d'un petit compost.

Après un arrosage régulier pendant l'été notamment par les enfants du centre de loisirs, mais aussi notre fidèle atsem, Isabelle, la récolte était au rendez vous en septembre avec la dégustation des tomates, des courgettes, des courges du jardin, des poireaux, des blettes... la cuisine des différentes courges a aussi scandé le trimestre. Une vraie réussite dont les enfants sont très fiers.

Mettre l'accent sur la sensibilisation aux pratiques soucieuses de l'Environnement est indispensable désormais. L'utilisation du compost, de la réserve d'eau de pluie, la réalisation de semis à partir des graines de nos légumes, enrichir la terre, comprendre le rôle des petites bêtes du jardin en s'initiant à la permaculture.... Autant de nouvelles pistes à explorer pour que ce projet devienne majeur dans la scolarité des enfants.

Le projet d'arts visuels va également se terminer à l'automne avec une inauguration (dès que possible !) du préau qui aura été décoré par les trois classes. Une suite à ce projet est envisagée également avec des œuvres « en volume » autour du thème de l'épouvantail !

Une très belle année est en marche avec des tout petits effectifs qui garantissent la qualité de l'accueil ... surtout dans un contexte sanitaire encore fragile !



"La maîtresse de Petite Section a de vrais petits élèves dans sa classe ! Les petits artistes en herbe sont très concentrés !

École Sainte-Anne, bienvenue !

Le mardi 1^{er} septembre, c'est sous un soleil radieux que nous avons accueilli les 84 élèves que compte l'école. Notre équipe éducative a le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, Méissa LABOVE, et une ASEM Audrey MOREAU. Bienvenue également aux nouvelles familles et aux nouveaux élèves ! Le protocole sanitaire toujours présent et les masques bien couvrants n'ont pas eu raison de notre enthousiasme à vivre cette rentrée même si elle n'est pas comme les autres.

Cette année, place à un thème nouveau « **Au fil de l'eau** » : le cycle, l'écologie, les ressources... tout cela conjugué à la proximité de notre fleuve royal, source d'apprentissages et de découvertes : un privilège !

Pour prendre Rdv veuillez contacter Audrey PALICOT, chef d'établissement : 02 41 45 61 81 ou 07 67 41 31 73



Gabar'Ronde

L'équipe de Gabar'Ronde accueille votre enfant de 3 mois à 3 ans, le temps d'un rendez-vous ou pour une approche en douceur de la vie en collectivité.

L'accueil occasionnel est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h30, pour quelques heures, sur une demi-journée ou journée entière, selon vos besoins et les places disponibles.

Pour plus de renseignements ou pour une inscription, contactez-nous au 02 41 44 43 55

Multi Accueil Gabar'Ronde

7 rue Joliot Curie
49250 LA MENITRE
Responsable : Céline Nawrot

RAM, Relais Assistantes Maternelles

Les matinées rencontres avaient repris depuis le 18 septembre à la salle du pôle enfance, rue Joliot Curie sur inscription dans un premier temps pour une durée de 1h.

- **Pour tous renseignements** administratifs liés à l'embauche d'une assistante maternelle, liste d'assistantes maternelles, contrat, déclaration Caf...
Pour connaître les différents modes d'accueil,
Pour obtenir des renseignements sur le métier d'assistante maternelle etc...

Prendre rendez-vous avec l'animatrice du RAM : Annick JOUNIAUX

Multi Accueil Gabar'Ronde

Rue Joliot Curie
02 41 44 47 42
ram-lamenitre-pdl@vyv3.fr



Lié à la crise COVID19,

les pratiques sportives, de loisirs et bien-être ont dû être suspendues.

Les associations A.L.E.S (Gym douce, Gym tonique, Zumba, Badminton et Marche nordique) - ASM BASKET SAINT-MATHMENITRE FOOTBALL CLUB - HANDBALL CLUB DE L'AUTHION - LAO GONG (Tai Chi Chuan et Qi Gong) TENNIS CLUB MENITREEN - AU JARDIN DE MA COUSINE (Taïchi, yoga, méditation, ateliers danse et expression) avaient débuté en septembre en ayant mis en place le protocole sanitaire exigé.

Toutes les associations Ménitréennes sont impatientes de vous retrouver dès que la situation le permettra.

Retrouver leurs coordonnées sur le site lamenitre.fr



Exploit de l'équipe fanion contre Beaucozéz
3^{ème} tour de la Coupe des Pays de la Loire le 18 10 20

AMIS DES ORGUES, cinq cuivres pour un beau concert !

Ils sont 5, tous professeurs dans différents conservatoires des Pays de la Loire, qui se sont associés en 1995 pour former le **Quintette de cuivres Arabesque** : trompette, cornet, trombone, cor et tuba.

Les qualités instrumentales de chaque musicien et le plaisir de jouer ensemble depuis de longues années font de ce Quintette une formation remarquable et appréciée partout où ils se sont produits.

La variété de leur univers sonore, son originalité et leur joyeuse complicité conduiront le public à la découverte d'œuvres souvent connues des répertoires classique et contemporain.

L'association des Amis des Orgues est heureuse de les accueillir pour un concert qui devrait rester dans les mémoires musicales ménitréennes et voisines.



C'était le beau programme que l'association avait prévu pour le dimanche 6 décembre.

Le confinement étant à nouveau à l'ordre du jour, cela nous a obligé à annuler le concert du quintette Arabesque.

Mais ce n'est que partie remise et nous espérons bien, une fois la situation sanitaire rétablie, le proposer aux nombreux amateurs de cuivres.

NOUVEAU ! Une classe d'orgue sur le territoire Baugeois-Vallée

C'est officiel : **l'école de Musique propose aux habitants du territoire Baugeois-Vallée** (adultes ou enfants d'au moins 7 ans) **une classe d'orgue** qui a ouvert à la rentrée de septembre.

De nombreux instruments sont déjà enseignés à l'École de Musique.

L'orgue vient donc compléter ce riche éventail.

Par ailleurs, le territoire a la chance de posséder un certain nombre d'orgues comme celui de La Ménitré qui sont à l'heure actuelle essentiellement accompagnateurs de cérémonies ou de concerts.

L'enseignement de l'orgue est intégré au Parcours Découverte proposé par l'École de Musique aux plus jeunes élèves mais le professeur peut également intervenir auprès des adultes souhaitant débiter ou se perfectionner.

L'association des Amis des Orgues de La Ménitré est heureuse de relayer l'information auprès des Ménitréens et de mettre à disposition des futurs élèves petits ou grands ce bel instrument de notre patrimoine communal.

Renseignements/inscriptions :

École de musique Baugeois-Vallée
au 07 88 93 41 69 ou

ecoledemusique@baugeoisvallee.fr

Plus d'informations sur : baugeoisvallee.fr



Orgue de l'église Saint Jean-Baptiste à La Ménitré

H.P.V.A - Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou

L'année 2020 va s'achever et H.P.V.A., attaché par nature au temps qui passe, aura eu, comme beaucoup d'associations, le sentiment de passer de 2019 à 2021. Sans vaccin, il n'y aura pas de retour à une vie normale. Cette situation historique, ne nous empêche pas de réfléchir et d'échanger entre nous sur les projets à venir.

Cet épisode sanitaire extraordinaire n'aura pas contrarié la sortie de notre bulletin annuel des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », à l'occasion des Journées du Patrimoine de septembre.

Au sommaire onze nouveaux articles, autant de pages de l'histoire de notre commune et de la Vallée, inédites et passionnantes.

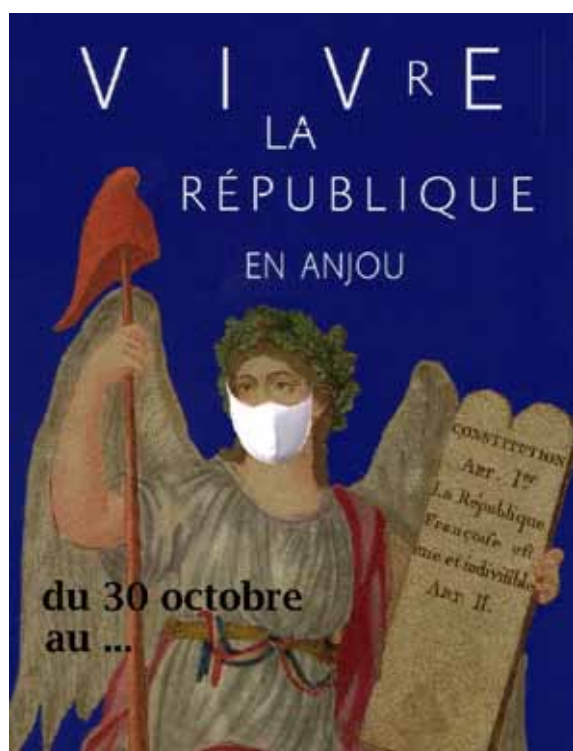
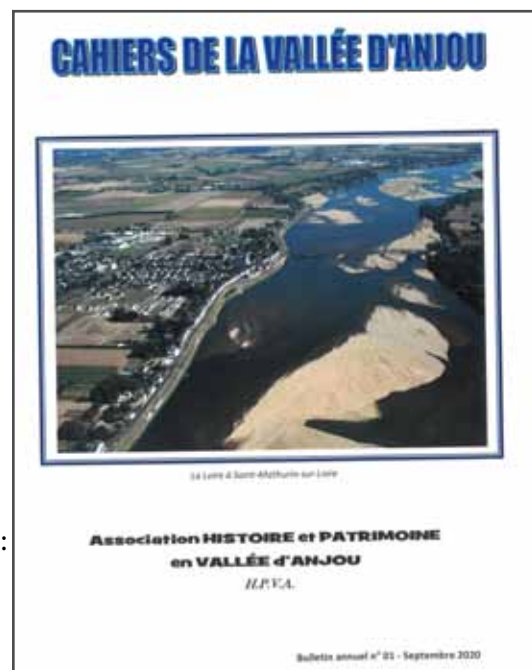
Prix au numéro : 10€ par chèque à l'ordre d'HPVA, disponible en mairie et auprès du contact de l'association.

Les Cahiers de la Vallée d'Anjou

Après un n°00 apprécié par tous, l'association H.P.V.A. propose son n°01 :

Au sommaire :

- La crue de 1856 à La Ménittré,
- La gare de La Ménittré, une étoile ferroviaire,
- Monsieur Léon MOUSSEAU, médecin des bords de Loire de 1926 à 1964,
- La création de la commune de La Ménittré,
- Alexandre-Eugène LIVET, promoteur de l'enseignement technique en France,
- Une famille d'architectes : les FRANÇOIS-VILLERS et FRANÇOIS-DAINVILLE,
- Le trésor de La Boire Girard,
- Alphonse-Anatole VÉTAULT et Louis VÉTAULT
- Auguste ROUSSEAU, sabotier-poète (1837-1911),
- Le « Vendéen » de La Ménittré, l'abbé Louis GRELIER,
- Le boulanger PELÉ, y allait un peu fort.



En novembre, l'association avait envisagé en coordination avec la municipalité une exposition intitulée « **Vive la République en Anjou** ». Hélas la deuxième vague de la pandémie l'a emportée dans ses flots, ce n'est que partie remise.

Nos activités restent suspendues à de meilleurs augures.

La généalogie par exemple se voit confinée à la maison comme nous tous.

Sans nous décourager pour autant, nous continuons à réfléchir sur les projets à venir : La réfection du calvaire de la Boire-Girard, l'aménagement d'un Espace Marc LECLERC et la préparation de la célébration du bicentenaire de notre commune en 2024.

Voilà bien un programme suffisant à réunir toutes les bonnes volontés, soucieuses de mettre en valeur les atouts culturels et la richesse de La Ménittré.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons dans tous ces ateliers avec le plaisir de mener à bien tous ces projets.

Contact :

Jean-Luc NEAU 06-03-03-34-74
Courriel : betneau@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES - 2020, une année particulière

Le confinement du au Coronavirus n'a pas permis l'organisation de nos manifestations du premier semestre. Devant la continuité de la pandémie du Covid 19, les exigences sanitaires mises en place par le gouvernement nous ont incitées à l'annulation de la soirée spectacle prévue le 17 octobre. La situation en septembre n'ayant pas évolué favorablement et les mesures sanitaires étant toujours très contraignantes, le Comité a décidé de supprimer le Loto de Noël prévu le dimanche 13 décembre.



Le repas des Aînés était aussi une source d'inquiétude pour tout le monde. Déjà reporté du printemps à l'automne et pour les mêmes raisons sanitaires, la Municipalité de la commune a donc décidé de ne pas organiser de repas cette année.

En conséquence, **un colis de Noël** sera distribué à toutes les personnes âgées de 72 ans et plus de la commune.

Les membres du Comité des Fêtes, accompagnés de membres du CCAS se feront un plaisir de le distribuer à partir du 18 décembre prochain. La distribution du colis se fera avec le respect des gestes barrières : port du masque, gel hydro-alcoolique, distanciation, dépose du colis sur le pas de la porte.

LIRENLOIRE, la médiathèque est fermée mais voyons ce qui reste possible !

La médiathèque LirenLoire de La Ménitré doit fermer ses portes durant la période du confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020.

Ceci implique l'annulation ou le report de toutes les animations envisagées pour cette fin d'année 2020 !

Mais voyons ce qui reste possible ! Et par la même occasion le travail en coulisse des bibliothécaires :

- Commande, intégration et préparation des ouvrages de notre deuxième tranche d'acquisition. Ainsi dès l'ouverture de nos locaux, tous nos lecteurs pourront bénéficier d'une multitude de nouveautés : BD, CD musique, DVD, romans, documentaires
- Les animations auprès des scolaires se feront dans les classes... Ce n'est pas pareil, mais il est important de cultiver ces petits moments d'éveils culturels, de découvertes, de plaisir de lecture, de partage, d'envie...
- Penser à 2021, qui sera nous l'espérons tous sous le signe de nouvelles et belles rencontres. Pour cela, il nous faut dès maintenant préparer, programmer, coordonner de nouvelles animations !



Afin de maintenir un service de lecture publique sur notre commune, mise en place le plus tôt possible d'un **système de livraison et retrait de livres**.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos documents sur notre portail :

<https://bibliotheque.beaufortenanjou.fr>

Renseignements :

07 85 08 09 80

ou lirenloire@laposte.net



SAPEURS-POMPIERS de La Ménilré Tournée de calendriers : ils s'adaptent au confinement.

La crise sanitaire de la COVID 19 a eu raison de la traditionnelle tournée des calendriers de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de La Ménilré.

En effet l'amicale doit s'adapter pour ne pas faire de porte à porte cette année afin de ne pas transmettre le virus de maison en maison.

C'est pourquoi l'ensemble de l'amicale a décidé de distribuer les calendriers dans vos boîtes aux lettres afin d'éviter tout contact. Avec le calendrier, il vous sera joint un coupon réponse et une enveloppe pour ainsi pouvoir retourner votre don.

Trois modes de paiement s'offriront à vous pour réaliser ce don. Par chèque (à remettre dans la boîte aux lettres du centre de secours de La Ménilré), par espèces ou chèque à l'accueil de la mairie (une urne scellée est mise en place), ou également par virement bancaire grâce au RIB de l'amicale (qui sera noté sur le coupon réponse).

Les calendriers seront mis dans vos boîtes aux lettres à partir du 2 décembre 2020 (soit une fois le confinement fini).

L'ensemble de l'amicale est énormément déçu de ne pas pouvoir profiter de votre accueil, qui est si chaleureux au fil de ces années, mais pour le bien de tous il en va ainsi.

En espérant que vous comprendrez ce choix, l'ensemble de l'amicale vous souhaite à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année, tout en espérant vivre une année 2021 meilleure pour tous.



Recrutement au Centre De Première Intervention Renforcé de La Ménilré

Si vous avez seize ans et plus et que vous avez l'ambition d'aider les habitants de votre localité ainsi que des environs, de devenir Sapeur-Pompier Volontaire, venez rejoindre notre équipe très soudée composé en partie de jeunes.

Le centre dispose de plusieurs véhicules : un fourgon incendie (FPTL), une ambulance (VSAV), un 4x4 véhicule tout usage (VTUHR), une embarcation (EMBLOU) et divers matériels (vide cave, groupe électrogène, tronçonneuse... . Nos interventions sont diverses : secours à personnes, le transport de la victime vers les centres hospitaliers (depuis que le centre a été doté d'une ambulance), balisage sur accident de la route, intervention fluviale, incendie d'habitation, feu de véhicule, protection d'une maison suite à un feu de forêt et diverses opérations.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec :

Le chef de centre : Lieutenant Michel CRUBLEAU 0662777154
ou son adjoint : Lieutenant Stéphane VINCENT 0786786328

Le centre a une page facebook : [Sapeurs-Pompiers La Ménilré](#) - *N'hésitez pas à apporter vos commentaires*



LE CENTRE D'ANIMATION SOCIALE

Entente-Vallée

Ouvert à tous les habitants de l'Entente, (Communes de Beaufort-en-Anjou, La Ménittré, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon), le centre d'animation sociale est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations.

Vous avez une demande, une idée, besoin de rencontrer les autres...

Contactez le centre d'animation sociale, il vous propose un point info famille, des activités gratuites et un service de transport solidaire.

Renseignements/inscriptions :
Espace social Forum 2 rue de Lorraine Beaufort en Vallée
49250 Beaufort en Anjou 02 41 45 60 89
centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr
www.beaufortenanjou.fr



CNPH-PIVERDIERE FLEURIT LA COMMUNE DE LA MENITRE

Depuis quelques années, la commune de La Ménittré et CNPH-Piverdière travaillent conjointement sur le fleurissement de la ville.

Afin d'assurer le fleurissement continu du Printemps à l'automne, les stagiaires du CNPH-Piverdière effectuent les semis et repiquages des plantes annuelles de la commune.

Les végétaux sont choisis par le responsable des espaces verts sur la période hivernale. Après l'achat des végétaux par Mélissa, coordinatrice de l'exploitation pédagogique, les plantes sont mises en culture de janvier à mars.

Le suivi cultural est réalisé par les stagiaires lors des travaux pratiques. L'équipe des espaces verts se charge du rempotage des plantes dans les jardinières et les cubes et de leur mise en place dans les différents massifs de la commune.



Le saviez-vous ?

Fin juillet, deux journalistes d'Hortus Focus, France Info et le magazine l'Ami des Jardins et de la Maison sont venus nous rendre visite. Elles ont rencontré Fabien Jeannière, responsable des espaces verts et Mr le Maire afin d'échanger sur la végétalisation des voiries. Deux formateurs et stagiaires ont été filmés et interviewés lors d'un atelier «semis-rempotage» et «bouturage-greffage».

Mobilisation générale des solidarités !

La Méniltré



**Un groupe* est de nouveau mobilisé
pour répondre aux missions d'urgence.**

***Groupe porté par le CCAS composé d'élus et de citoyens**

- Aides de premières nécessités (portage de denrées alimentaires)
- Lien avec les personnes fragiles, âgées et isolées (veille téléphonique)
- Soutien aux familles

**Les besoins sont recensés en Mairie :
02 41 45 63 63 ou accueil@lamenitre.fr**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Permanence le samedi de 10h à 12h
Permanence téléphonique :
Lundi et mercredi de 15h à 17h30

